COPIE D'ADRESSE

A LA CONVENTION,

ENVOYÉE A LA SOCIÉTÉ DES JACOBINS DE PARIS,

PAR LA SOCIÉTÉ DE CHALONS-SUR-SAÔNE,

Département de Saône et Loire,

AUX REPRÊSENTANS DU PEUPLE.

Les Citoyens Sans-Culottes de Châlons-sur-Saône soussignés.

CITOYENS REPRÊSENTANS,

IL est donc vrai que la Patrie compte des ennemis jusque dans votre sein ; il est donc vrai que le sanctuaire des loix est souillé par la présence de traîtres et de cons-

pirateurs qui ont juré de perdre la liberté ; il est donc vrai que *le foyer de la contre-révolution est dans la Convention nationale.*

Long-temps nous avons repoussé cette idée comme insulsante à la dignité du peuple que vous représentez; long-temps nous nous sommes efforcés d'imposer silence à nos passions, pour excuser les vôtres, et nous entretenir de la consolante pensée que tous vous vouliez le bien, et que vous ne différiez que sur les moyens de le faire.

Mais il est un terme à tout, et nous devons à la juste indignation dont nous sommes pénétrés, de vous déclarer que nous ne voyons plus que des traîtres et des hommes ineptes dans tous ceux d'entre vous qui ont voté l'*appel au peuple.*

Oui, ceux-là sont les complices de Dumouriez, qui, dès les premiers jours de la Convention nationale,

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

ont jeté au milieu d'elle un ferment de discorde, en provoquant un décret d'accusation contre Robespierre, parce qu'ils savoient bien que son inflexible surveillance nuiroit à leurs projets liberticides.

Oui, ceux-là sont les complices de Dumouriez, qui ont voulu transformer les représentans du peuple en autant de *sultans*, et nos braves gardes nationaux en autant de *janissaires*, en sollicitant l'établissement d'une force départementale, pour nous donner une constitution par la puissance des bayonnetes.

Oui, ceux là sont les complices de Dumouriez, qui ont perverti l'opinion publique, en calomniant sans cesse la ville de Paris qui a si bien mérité de la révolution, en représentant comme des hommes de sang les jacobins et tous les patriotes courageux qui ont dévoilé leurs infernales machinations.

Oui, ceux-là sont les complices de Dumouriez, qui, en donnant une triste et bien déplorable solemnité au procès de Louis Capet, ont retardé l'importante opération du recrutement, laissé nos frontières sans défense, et nos braves frères d'armes sans souliers et sans habits, pour les livrer au découragement et favoriser les projets contre révolutionnaires de Cobourg.

Oui, ceux là sont les complices de Dumouriez, qui ont voté la guerre civile, en votant l'appel au peuple, et qui ont voulu assassiner la liberté, en voulant sauver le tyran dont ils se sont constitués les défenseurs officieux, au lieu de se souvenir qu'ils étoient ses juges, et que le premier de leurs devoirs étoit de faire tomber sa tête sous la hache de la loi.

Oui, ceux là sont les complices de Dumouriez, qui, tout r cemment

encore, viennent de provoquer la dissolution du tribunal révolutionnaire, et laisser échapper des marques bien sensibles de leurs tendres affections pour la royauté, en demandant que la peine de mort ne s'étendît point à ceux qui parleroient en faveur de la monarchie dans l'ivresse.

Patriotes de la montagne, c'est trop long temps abuser de votre patience, levez-vous; et du haut de votre immortel rocher, foudroyez ces perfides mandataires, qui depuis plus de six mois, entravent votre marche et enchaînent vos constans efforts vers la liberté et les mesures vigoureuses qui seules peuvent en assurer le triomphe. Déclarez que tous les appellans ont perdu la confiance de la nation, qu'un décret solemnel les voue à l'infamie qui les attend, et tous les vrais républicains diront: la montagne a bien mérité

de la Patrie, la montagne a sauvé l'égalité.

Nous vous demandons de prononcer la peine de mort contre quiconque provoqueroit la dissolution du tribunal révolutionnaire, avant qu'il ait été décrété que la Patrie n'est plus en danger.

Tel est le vœu des soussignés sans-culottes de Châlons sur-Sône.

Copie conforme à l'original.

BUFFARD, *Secrétaire.*

OBSERVATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES JACOBINS DE PARIS.

PLUS de deux mille adresses sont arrivées de différentes parties saines de la République, pour appuyer et exiger l'expulsion des vingt-deux, des appellans, et de tous les indignes Représentans du Peuple. La faction Brissotine et Girondine qui redouble nuit et jour ses intrigues, et propage la corruption de toutes les manières, s'est emparée du bureau et des comités, et les gouverne avec tant d'impudeur et de scélératesse, que pas une de ces adresses n'a vu le jour ; pas une n'a été produite ni lue, ni mentionnée à la Convention. En revanche, cette faction produit et fait lire de loin en loin quelques misérables adresses, fabriquées par elle-même, revêtues de quelques signatures qui ne réveillent que des noms incivi-ques ; à l'effet de se faire approuver, encenser, et pour fasciner les yeux des citoyens crédules.

La Société, dans sa séance du 19 Mai 1793, l'an 2me. de la République une et indivisible, a arrêté l'impression, l'envoi aux Sociétés affiliées, et l'affiche de la copie certifiée de l'adresse de la Société de Châlons, Département de Saône et Loire, à la Convention, envoyée à la Société; ensemble des observations ci-dessus.

Signé BENTABOLE, Président.

CHAMPERTOIS *Vice-Président;* COUPÉ DE L'OIRE, DUQUESNOY, *députés*, SAMBAT, COINDRE, PRIEUR, *secrétaires.*

De l'Imprimerie Patriotique et Républicaine, rue Saint-Honoré, N°. 355, vis-à-vis l'Assomption.